

PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la
Communauté de Communes Sud Vendée Littoral est en
cours d'élaboration



Des registres de concertation sont à votre disposition en Mairie et au siège de la Communauté de Communes au 107 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Luçon, pour recueillir vos contributions pendant la phase d'élaboration du PLUI. A la fin de la procédure d'élaboration, une enquête publique sera organisée vous permettant de prendre connaissance du projet de PLUI arrêté et de formuler vos observations.

L'ensemble des informations relatives à la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) sont accessibles sur le Site Internet de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral - <https://www.cc-sudvendee littoral.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/>

Pour toutes questions complémentaires, vous pouvez utiliser l'adresse mail pluiccsvl@sudvendee littoral.fr